

Le droit à une complémentaire santé pour tous



VOTRE MAIRIE SE MOBILISE POUR
VOUS PERMETTRE DE BÉNÉFICIER
D'UNE **COMPLÉMENTAIRE SANTÉ À
UN TARIF AVANTAGEUX** GRÂCE AU
DISPOSITIF « **MA COMMUNE, MA
SANTÉ** »

INFORMATIONS :

Pour une prise de rendez-vous avec le
conseiller, contacter votre mairie :

05 46 56 03 79

DATE DE PERMANENCE :

- 13 octobre 2026
- 20 novembre 2026
- 10 décembre 2026



Ma Commune Ma Santé

La solution santé mutualisée



ACTIONM

Association loi 1901